

Brevet		Agriculture
LW 13	Garde des ovins	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne bénéficiant d'un niveau de compétence équivalent au CFC d'agriculteur et disposant d'une expérience pratique suffisante dans la branche ou le secteur visé.	
Compétences	<p>A la fin du module, les candidat(e)s:</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduisent de manière économique et écologique un atelier de production ovine pour la viande et le lait, gardent et alimentent les animaux conformément à leurs besoins naturels et à leurs performances - développent un concept de maintien de la santé du troupeau et le mettent en œuvre - développent une stratégie d'élevage tenant compte des objectifs du renouvellement du troupeau et la mettent en œuvre. - produisent de la viande, du lait et de la laine de qualité correspondant aux exigences du marché (transformation et consommateurs). - évaluent les données techniques et économiques de l'exploitation, interprètent les résultats et proposent des mesures d'amélioration. 	
Contenus	<p>Le cours traite tous les points importants pour les détenteurs d'ovins :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. détention et environnement 2. alimentation 3. santé du troupeau 4. élevage et remonte 5. vente des animaux 6. marché du lait, de la viande et de la laine (y compris conditions cadres politiques) 7. analyse technique et économique 	
Durée (heures)	Le module comprend 50 heures au total, dont 30 heures pour les cours, les exercices et les visites et environ 20 heures pour le travail personnel.	
Evaluation	Une épreuve oral d'une durée de 25 minutes	
Reconnaissance	Le module est capitalisable pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules	
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales	
Validité	6 ans après l'évaluation du module	
Nombre de points	4	
Remarques		

Objectifs détaillés		
Le/la candidat(e) est capable de/d' ...		Niveau C*
1.1	... expliquer les bases du comportement des animaux, décrire les exigences légales concernant la protection des animaux et évaluer leur impact sur les systèmes de production et les performances	C2, C4
1.2	... évaluer la détention des animaux sous l'angle du bien-être animal, de l'hygiène, des émissions, de la prévention des accidents et de l'organisation du travail et proposer des améliorations	C4
1.3	... expliquer les systèmes de garde encouragés par la Confédération et en tirer des conclusions pour la technique de production	C3
1.4	... citer les mesures de protection des troupeaux et proposer en la justifiant une variante optimale pour sa propre exploitation	C1, C6
2.1	... décrire les caractéristiques nutritionnelles des différents aliments et en tenir compte lors de l'élaboration des rations pour les différentes catégories d'animaux	C3
2.2	... élaborer des plans d'affouragement adaptés aux besoins des différentes catégories d'animaux	C5
2.3	... contrôler l'affouragement des différentes catégories d'animaux à l'aide de moyens et méthodes appropriés et proposer des corrections	C4, C5
2.4	... reconnaître des problèmes de santé liés à l'alimentation, élaborer des mesures prophylactiques appropriées et les mettre en pratique	C5
3.1	... interpréter à l'aide de chiffres-clés la santé et la fécondité du troupeau et mettre en place des mesures de gestion du troupeau	C3
3.2	... élaborer des concepts permettant d'assurer la santé des mamelles et des agneaux et les mettre en pratique	C5
4.1	... planifier la remonte durable du cheptel d'une exploitation et la mettre en œuvre	C3
4.2	... définir un but d'élevage durable et rentable tenant compte des conditions de l'exploitation, formuler une stratégie d'élevage correspondante et définir la mise en œuvre	C4, C5
4.3	... estimer un troupeau ovin à l'aide de chiffres-clés et proposer des améliorations pour l'élevage et l'engraissement	C6
4.4	... effectuer le pointage des ovins et utiliser les résultats avec les documents d'élevage lors de la prise de décisions	C3
4.5	... résumer les derniers développements en matière d'élevage pour sa propre race et identifier les conséquences pour sa propre exploitation	C2, C4
5.1	... décrire les principaux facteurs influençant le marché de l'élevage et la situation actuelle du marché	C2
5.2	... déterminer la valeur d'animaux de rente et de boucherie, fixer le moment optimal de vente et les canaux d'écoulement.	C3
6.1	... expliquer les conditions-cadre économiques et politiques de la production ovine en Suisse et en apprécier les conséquences pour sa propre exploitation	C2, C6
6.2	... citer des canaux de commercialisation tenant compte des tendances du marché et développer des stratégies pour sa propre production (y compris labels)	C4
6.3	... expliquer les exigences des transformateurs et des consommateurs en matière de qualité des produits (laine, lait ou produits laitiers) et apprécier les conséquences pour son propre concept de production	C4
6.4	... décrire les principaux facteurs influençant le marché de la viande de boucherie et de la laine et la situation actuelle du marché	C2
7.1	... interpréter les résultats économiques à l'aide des données comptables et les comparer à ceux d'autres exploitations	C4
7.2	... expliquer l'importance de l'efficacité pour une production rentable, structurer et analyser les activités et proposer des améliorations	C5

* Taxonomie de Bloom